

APRES LE DÉGEL, LA DIRECTION RESTE DE GLACE



Notre pays a connu une fin et un début d'année très délicats compte tenu des nombreux épisodes de neige et de verglas. Des jours, parfois des semaines pendant lesquels les facteurs ont fait face à des conditions de travail pénibles et ont pris de nombreux risques, non seulement pour assurer la distribution du courrier mais également pour se rendre sur leur lieu de travail.

La CFTC n'a pas souhaité rentrer dans la polémique sur certains comportements managériaux incitant les agents à partir en tournée coûte que coûte car nul ne peut empêcher la bêtise de régner, à La Poste comme ailleurs. Cependant, afin d'empêcher toutes dérives, la CFTC a écrit à notre Directeur Général du Courrier, pour faire respecter l'application du droit de retrait dès lors que ces incitations étaient trop fortes.

Sans réponse de Monsieur ROUTIER, la CFTC a profité de la restitution nationale du questionnaire "De Vous à Nous" (où l'on nous annonce que le moral des postiers du Courrier est en hausse !!!!!!!) pour cette fois le réinterroger sur les mesures de compensation qui seraient accordées et dénoncer l'obligation faite aux facteurs de poser des CA ou RC de façon systématique.

La CFTC a demandé, qu'à minima, l'opération soit "blanche" pour les agents (c'est à dire que les facteurs soient recredités en RC à hauteur des repos perdus pour écouler le courrier bloqué dans les centres ou en amont pendant cette période).

Tout en reconnaissant l'effort et la conscience professionnelle des facteurs dans cette période, et face à notre demande d'abonder les moyens donnés aux établissements, la Direction reste de glace et réplique même : *"Inquiétons nous plus du Courrier qui n'arrive pas, que des compensations que nous pourrions accorder."*

UN BILAN HUMAIN DRAMATIQUE

La réponse est claire et brutale. Les facteurs seront compensés au regard du travail réellement effectué. Un point c'est tout ! **Peu importe la fatigue physique et psychologique engendrée par toutes ces prises de risque. Une fois de plus, La Poste préfère provoquer de l'absentéisme par le biais d'arrêts maladie et compte sur l'auto remplacement des organisations Facteur d'Avenir pour s'en tirer à bon compte et à moindre frais.**

La CFTC conteste cette logique de prise de CA systématique qui a poussé certains agents à prendre des risques et mettre leur vie en péril pour ne pas perdre le peu de congé qui leur restait. **Un nombre incalculable de postiers a été blessé, les jours d'arrêt se comptent par milliers, une victime (non postière) est à déplorer suite à un accident impliquant une voiture jaune.** Mais tout cela est bien insuffisant pour assouplir la politique menée par le Courrier.

La période traversée aura permis à La Poste d'épurer un peu plus le stock de CA ou RC de ses agents, d'économiser même sur les moyens alloués dans les Etablissements (pneu neige, chaîne, sel...). Aura t'elle tirée les leçons pour la prochaine fois ? Espérons le pour tous les postiers du Courrier qui se souviendront du peu d'égard et de reconnaissance de leurs dirigeants.

C F T C

vous défendre comme Personne

CFTC Postes /
Télécoms

12, villa d'Este
75013 PARIS

☎ : 01 53 94 77 20

☎ : 01 53 94 77 21

www.cftc-postelecom.org

La Poste

janvier 2010

TMP 10-07

INTEMPÉRIES